Image not found or type unknown

Construction d'un tiers en limite de propriété

Par **Th.1955**, le **13/07/2023** à **22:54**

Voisin qui construit en limite de propriété à 4,31 m à l'acrotere obstruant l'horizon d'une fenêtre au rez-de-chaussée et un velux à l'étage (env. 5.m de recul sur notre parcelle) PC délivré en conformité du PLU. Doublement pénalisé par la hauteur à cause du recul des 5 m de notre côté, est-ce la bonne interprétation ?
Merci des réponses apportées

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés